

01 - Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : C'est la dernière fois que nous sommes réunis cette année. Je ne veux pas dresser un bilan exhaustif ce soir, ce n'est pas le lieu, mais dire quand même que l'année qui est en train de se terminer n'a pas été simple. Je ne reviendrai pas sur les difficultés que traversent notre pays et le monde, la situation qui semble encore se dégrader avec en corollaire bien sûr la montée de la précarité et du chômage. Toutes nos villes sont impactées. On va éviter ce soir toutes les polémiques parce qu'on est à la veille d'échéances électorales capitales mais je dirai quand même que l'année qui s'annonce ne va pas être simple. Dans ce cadre je veux sincèrement remercier collectivement les services et les Adjointes qui ont pris le temps d'examiner chaque budget et qui, au prix d'un certain nombre de sacrifices et de choix qu'ils ont faits, ont donc réussi à bâtir un projet qui sera bien évidemment équilibré comme nous l'impose la loi et qui sera présenté dans les prochaines semaines.

Cette année a été difficile et vous savez aussi que ces dernières semaines ont été difficiles puisqu'on a eu un incendie très important au CHAT qui a plongé dans le désarroi toute une population de personnes fragiles, les personnes qui y travaillent. Je veux saluer en premier lieu la mobilisation de toutes et tous, les services de la Mairie qui étaient sur place dès le matin très tôt et toutes les structures associées : Novillars, Ornans, Étalans, Jean-Jacques DEMONET qui a été présent dès le matin aux côtés des responsables du CHAT et qui par sa présence, alors qu'il était lui-même sous le coup d'une émotion très forte, a contribué à renforcer la solidarité auprès des personnes là-bas. Je remercie aussi Amelle MIGEON qui est là et un administrateur du CCAS, Pascal BONNET, qui a été très présent et qui a été à cette occasion d'un grand soutien, je le remercie sincèrement.

Nous allons pouvoir dans quelques jours redémarrer l'activité importante du CHAT. Nous sommes en train de finaliser des accords avec une entreprise voisine qui nous louera des locaux et j'espère que nous allons pouvoir démontrer qu'à Besançon on sait être solidaire face aux épreuves. Une partie de nos travailleurs va être accueillie dans l'Entreprise MANTION, entreprise de mécanique qui fait preuve d'une grande solidarité. D'autres travailleurs seront accueillis dans les autres Centres d'Aide au Travail, chez BOURGEOIS ou à la Poste. La Première Adjointe absente de Besançon a suivi cela par téléphone depuis le lieu où elle se trouvait. Merci donc à toutes et à tous et soyez sans inquiétude, on travaille tous pour que la situation soit le plus rapidement possible rétablie. Sachez quand même que globalement le montant des dommages est de l'ordre de 5 M€, ce qui n'est pas rien ; le bâtiment, le matériel sont couverts par des assurances. La police a ouvert une enquête dont on ne connaît pas le résultat pour l'instant.

Un mot aussi sur une situation qui n'est pas nouvelle, mais qui est très préoccupante. Je me suis entretenu personnellement, très longuement et très directement avec M. le Préfet en compagnie de Frédéric ALLEMANN et Mme la Directrice de la Sécurité Publique de ce sujet, je veux parler d'événements assez graves, voire quelquefois très graves et inquiétants, qui ont frappé le centre-ville de Besançon mais aussi Planoise et le secteur Brulard. Je suis préoccupé par cette situation et j'ai demandé à M. le Préfet de proposer un certain nombre de mesures avec la Police Nationale, en lien d'ailleurs avec la Police Municipale et avec nos services, pour voir comment on pourrait améliorer la situation et lutter contre ces actes graves, souvent commis par des personnes très jeunes, quelquefois des mineurs (les derniers pris pour un braquage étaient effectivement des mineurs). Nous avons il y a quelques jours entrepris, en lien avec la Police Nationale, une campagne d'informations auprès des habitants du centre-ville concernant le respect des règles élémentaires de sécurité et de sûreté de nos habitations. Je veux parler du simple réflexe de fermer les portes. Les incidents qui ont eu lieu au centre-ville, qui auraient pu être très graves, sont dus au fait que les portes d'entrée ne sont pas fermées la nuit et cela peut attirer des personnes qui ont de mauvaises intentions.

J'envisage aussi, assez rapidement, d'autres mesures. Vous savez que la réflexion et les études concernant la vidéo-protection touchent à leur fin. Le comité d'éthique s'est réuni, nous allons réfléchir ensemble à tout cela et je proposerai à la Municipalité un dispositif qui pourra améliorer les conditions d'exercice de la Police Municipale voire de la Police Nationale, tout en respectant bien sûr et j'y tiens beaucoup comme vous toutes et vous tous, les libertés individuelles. En ce qui me concerne, je vous proposerai de prendre les solutions courageuses qui s'imposeront car les Bisontines et les Bisontins ne comprendraient pas que nous éludions ainsi les questions relatives à leur sécurité.

Je veux terminer sur des notes plus réjouissantes. Nous avons été beaucoup distingués ces derniers temps. Tout d'abord le CCAS, Marie-Noëlle SCHOELLER, Solange JOLY et d'autres avec la reconnaissance par l'Organisation Mondiale de la Santé de Besançon comme «Besançon ville amie des aînés». Il n'y a que quelques villes en France qui ont eu ce label-là. Je remets cette distinction à la Première Adjointe qui la mettra dans son bureau parce que c'est elle qui a fait le travail. Prochainement, on va signer une convention, entre autres avec des Canadiens, et c'est quelque chose qui est très convoité et que nous avons bien mérité je crois parce que la Ville de Besançon s'est engagée à étudier la question du vieillissement dans toutes ses politiques publiques. Merci à Marie-Noëlle, merci à Solange, merci au CCAS, à tous ceux qui vivent cela avec la Maison des Seniors et tout ce qui tourne autour, tout cela pour défendre l'idée du vivre ensemble et construire une cité qui soit intergénérationnelle mais il y a encore du travail.

J'étais la semaine dernière avec Benoît CYPRIANI à Paris pour recevoir au Sénat les rubans du développement durable. C'est une distinction qui est aussi très enviée puisqu'il n'y a que 7 villes en France qui l'ont obtenue et Besançon est, à ma connaissance, la seule ville de plus de 100 000 habitants à l'avoir eue. Les rubans du développement durable nous ont été remis au Sénat en présence du Président du Sénat pour l'ensemble de nos actions dans le domaine du développement durable. Voilà donc encore un beau résultat et ce n'est pas fini car Nicole WEINMAN a reçu le trophée des villes électro-mobiles, c'est-à-dire des villes qui ont beaucoup investi sur le déplacement électrique, que ce soit avec les vélos ou avec les voitures, et qui sont en train de mettre en place des actions qui vont dans ce sens. Si toute la ville ne circule pas encore grâce à une mobilité électrique, on avance et nous avons donc reçu là aussi un prix qui a été remis à Mme WEINMAN par l'Association Professionnelle pour le développement de la mobilité électrique.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Juste deux mots pour vous remercier, Monsieur le Maire, de la part de tous les travailleurs handicapés, des personnels du CHAT et du CCAS parce que votre présence, votre efficacité et votre réactivité dans ce dossier ont été extrêmement appréciées et je tiens pour tous les personnels et les travailleurs handicapés à vous en remercier. Ça n'a échappé à personne que vous avez pris très rapidement toutes les décisions qui s'imposaient et si les handicapés ont déjà repris le travail c'est que vous avez été très près de nous pour nous aider à négocier...

M. LE MAIRE : J'ai oublié de remercier, je m'en excuse, Didier GENDRAUD qui était sur place avant moi, très très tôt, quelques instants après le début de l'incendie.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Et puis en deuxième point, je dirais bien sûr que nous sommes très heureux de cette distinction de l'OMS qui nous met au même rang que Tokyo, ce n'est pas rien ! Il n'y a pour l'instant à ma connaissance que 5 villes en France et d'autres villes dans le monde mais je voudrais dire que pour nous ce n'est qu'un début de travail car ça va présenter des exigences pour l'ensemble des délégations, pas seulement pour les solidarités et les personnes âgées mais aussi pour la santé, le sport, la culture, la voirie, le transport, l'éducation, l'urbanisme... Si on a choisi de s'engager dans cette voie exigeante c'est parce que l'ensemble des Bisontins en bénéficiera et pas seulement les personnes âgées.

M. Philippe GONON : Simplement Monsieur le Maire, face à tous ces problèmes importants que vous avez évoqués, celui que je vais soulever est tout à fait mineur mais il a trait à notre fonctionnement et notamment au fonctionnement des conseillers d'opposition qui n'ont pas souvent accès à toutes les sources de données. Je savais qu'il fallait déjà beaucoup faire de culturisme pour porter et lire les dossiers de la Ville mais le fait d'apporter beaucoup de modifications tardives nous gêne beaucoup car nous n'avons pas toujours du temps à consacrer à ces lectures au dernier moment...

M. LE MAIRE : Par exemple, quelles modifications ont été apportées ?

M. Philippe GONON : Il y a pas loin d'une dizaine de rapports qui sont arrivés après le document. Je ne préjuge en aucune façon d'une mauvaise intention mais simplement nos emplois du temps nous gênent un petit peu et nous avons du mal à lire tous les rapports. Donc nous serons peut-être mauvais ce soir mais par avance pardonnez-nous...

M. LE MAIRE : Ce serait bien la première fois que vous seriez mauvais.

M. Philippe GONON : ...personnellement je n'ai pas eu le temps de lire l'ensemble des rapports qui nous ont été adressés.

M. LE MAIRE : Pour cette séance, j'excuse les services car c'est le dernier conseil de l'année et vous auriez pu faire la remarque sur laquelle je serais d'accord, c'est que l'ordre du jour est trop important ; 84 dossiers c'est trop sauf que c'est la fin de l'année et certains dossiers doivent absolument passer avant la fin de cette année. Sur le fait que vous ayez les documents suffisamment à l'avance je ne peux qu'être d'accord mais ce n'est pas toujours comme cela, donc là il y a certainement de très bonnes raisons qui expliquent ces envois tardifs.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire vous avez rappelé l'expression de mon émotion aussi au sujet du drame qu'a connu le CHAT qui est l'émotion je crois de tous les Bisontins. Je crois qu'on partage vos réactions, on partage aussi vos inquiétudes sur Besançon et on partage aussi la satisfaction de ces beaux résultats puisque ce sont des politiques que là nous avons soutenues même si d'autres ne sont pas soutenues. Là je serai peut-être un peu polémique mais ce n'est pas ma volonté, je voudrais plutôt élever le débat. On a inauguré il n'y a pas longtemps une partie du marché de Noël lié à nos jumelages et en particulier avec Fribourg. Je souhaiterais que la Ville de Besançon à travers son Maire rappelle l'amitié franco-allemande qui est essentielle pour les Bisontins parce que ces derniers temps on a entendu des choses inacceptables, comparer la Chancellerie à Bismarck, je crois qu'en Allemagne ça plaît parce qu'il est populaire mais parler de Munich et d'Hitler ce n'est pas tolérable. Donc je tiens à ce que la Ville de Besançon rappelle son soutien à l'amitié franco-allemande.

M. LE MAIRE : Je suis d'accord avec vous, ce n'est pas plus tolérable que de dire que la gauche est arrivée au pouvoir par effraction. C'est du même niveau. J'ai beaucoup de liens amicaux avec nos amis de Fribourg-en-Brigau, avec Dieter SALOMON, avec le Maire et nous n'avons aucun souci. Mais on ne va pas re-renter là-dedans, la remarque de M. BONNET a un petit côté polémique mais comme il n'est pas coutumier du fait je l'accepte mais c'est vrai qu'il y a eu des paroles qui peuvent dépasser la pensée.

M. Jean ROSSELOT : Je partage votre avis, pas plus Daladier que l'accès au pouvoir par effraction était tolérable, ce sont les dépassements de la pensée des uns et des autres mais je voudrais vous dire ceci sur la sécurité. Bien entendu, tout le groupe souscrit sur ce que vient de dire Pascal sur la question malheureuse de l'incendie mais sur la sécurité, Monsieur le Maire, vous vous rappelez, c'est un débat qui nous tient à cœur depuis longtemps. Je vous avais reproché dès sa mise en vigueur de ne pas exploiter les possibilités que vous donnait la loi de 2007 et vous avez toujours répondu «mais je demande au Gouvernement, au Ministre de l'Intérieur de m'envoyer plus de policiers». Il faudra désormais remiser cet argument puisque j'ai lu la semaine dernière dans un article retentissant que «le Ministre de l'Intérieur du Gouvernement Shadows» comme on disait en Angleterre autrefois socialiste, c'est-à-dire François REBSAMEN, a déclaré que quoiqu'il en soit en cas de victoire de la gauche, il n'y aurait plus d'embauche supplémentaire de policiers. Donc c'est une réclamation qui perd toute sa valeur mais derrière laquelle vous vous êtes pendant longtemps réfugié pour ne pas prendre des initiatives sur la Ville, sur des tas de possibilités à mettre en œuvre comme l'ont montré d'autres villes. Je pourrais dire que la vidéosurveillance est en pratique à Dijon depuis déjà 3 - 4 ans. Il n'y aura plus de recrutement de policiers, donc vous êtes cette fois-ci amené à profiter, à exploiter, à faire un peu preuve d'imagination parce que le quantitatif c'est facile, ça ne mange pas les méninges mais il faut peut-être un peu imaginer et prendre des initiatives et stimuler toutes sortes de possibilités, on y reviendra au moment du vote du budget, pour combler notre retard sur les dispositifs de sécurité à mettre en œuvre. Ça vaut tous les trophées ce que je dis.

M. LE MAIRE : Je ne suis absolument pas d'accord avec vous.

M. Jean ROSSELOT : Vous en parlerez avec REBSAMEN.

M. LE MAIRE : Justement je l'ai vu M. REBSAMEN et nous avons longuement parlé de cela, je ne suis pas d'accord avec lui. Quel que soit le gouvernement en place, qu'il soit de gauche ou de droite, je continuerai à dire qu'il manque des policiers sur Besançon et je demanderai des effectifs supplémentaires. D'ailleurs avoir des policiers supplémentaires à Besançon ne veut pas dire qu'il faut en créer plus au niveau national mais qu'on peut peut-être en affecter ici qui servent à autre chose. Je voudrais ajouter quand même qu'à une période où les finances des collectivités sont très lourdes, chaque poste supplémentaire créé est payé par les Bisontines et par les Bisontins et je pense que ça s'appelle du transfert de charges et que nous ne pouvons pas l'accepter mais nous aurons l'occasion d'en rediscuter. Donc voilà pour ces propos introductifs».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 1^{er} février 2012.